

CERCLE D'HISTOIRE DE WASSELONNE
(N° 212 /2014)

Les monuments aux morts [1/2]

(cf. Bulletin ICI – N° 1829 du 21 octobre au 3 novembre 2014)

Le monument aux morts de Wasselonne [2/2]

LE MONUMENT AUX MORTS DE WASSELONNE – 1^{ère} partie

Dans le registre des comptes-rendus des séances du Conseil presbytéral de la paroisse protestante de Wasselonne figure, en date du 11 décembre 1919, la mention suivante :
« Monsieur Émile Karcher signale qu'il existe dans la paroisse une ambiance favorable à la mise en place d'un monument en souvenir des paroissiens morts au cours de la Guerre mondiale. Monsieur le pasteur Émile Armbruster propose que la commune prenne en main cette affaire en faveur des victimes de toutes les confessions et qu'un nombre correspondant d'urnes pourrait être placé à une distance adéquate sur le mur de l'église en face de la place du Marché. Sous chacune serait fixée une plaque-souvenir avec un certain nombre de noms des morts, classés selon la date de leur décès. »

Ce n'est que neuf années plus tard que la municipalité envisagea d'ériger un monument aux morts d'après un projet élaboré le 25 octobre 1928 par Monsieur G. Weigend, architecte à Strasbourg, estimé à 30 000,00 F.

13 décembre 1928 : le conseil municipal vote le financement des travaux.

18 janvier 1929 : contrôle du plan et du devis par l'architecte du gouvernement à Strasbourg.

25 janvier 1929 : vérification et approbation du projet par le sous-préfet de Molsheim.

Février 1929 : consultation de sculpteurs spécialisés, à savoir : Frédéric Schneider de Bust, Albert Ruscher de Wasselonne, Louis Rudloff de Westhoffen et Eugène Bosslender de Neuwiller.

5 mars 1929 : ouverture des offres de prix : Frédéric Schneider = 22 614,00 F, Albert Ruscher = 25 939,87 F, Louis Rudloff = 22 442,00 F et Eugène Bosslender = 22 864,35 F.

20 mars 1929 : la commission du bâtiment décida à l'unanimité de retenir l'offre de Monsieur Albert Ruscher, sculpteur à Wasselonne.

4 avril 1929 : signature d'un contrat entre le maire Édouard Extermann et le sculpteur Albert Ruscher fixant, d'une part, les modalités de paiement, et, d'autre part, la fin des travaux au 1^{er} juillet 1929.

Entre temps, le maire Édouard Extermann s'était adressé aux Wasselonnois en ces termes : *« Vous avez tous reçu mon appel aux dons pour le monument aux morts. Que chacun montre à présent sa bonne volonté. Que votre don soit grand ou petit, faites-le de bon cœur. »* 617 personnes ont répondu favorablement. La collecte a rapporté la somme de 17 092,50 F à laquelle il faut ajouter un don de 1 500,00 F du Club Symphonique de Wasselonne.

Le monument fut érigé sur un terre-plein situé entre la rue de Cosswiller et la rue de l'Hôpital. Il est composé d'un socle surmonté d'un obélisque, le tout en grès rose. Sur les quatre faces du socle étaient inscrits les noms des victimes de la Grande guerre. L'obélisque est orné du blason de la commune (le gril de saint Laurent posé en barre) et d'une palme, symbole chrétien du martyr. L'inauguration a eu lieu le **24 novembre 1929**.

André Henning

À suivre...

